

Diplôme d'Entraîneur Expert 2 VB (DEE2 VB)

Module 12 « Entraîneur de beach-volley »

Public concerné

- Entraîneur d'équipe professionnelle.
- Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel.
- Entraîneur de division Elite.
- Entraîneur amateur.

MODALITES

Pré requis

M10 du DNE2 VB

Durée et lieu de la formation

- 7 jours minimum (50 heures) en présentiel

Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.

Moyens techniques nécessaires

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Terrain de beach-volley extérieur ou couvert.

Intervenants

Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.

Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des Formations
06.69.30.05.92.
nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation
01.58.42.22.25.
secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de

Objectifs pédagogiques

- Entraîner, coacher une paire en compétition nationale ou internationale.
- Mettre en œuvre les pratiques spécifiques d'entraînement au beach-volley pour faire progresser les joueurs techniquement, tactiquement, physiquement et mentalement sur une saison.
- Développer la complémentarité au sein de la paire.
- Mettre en œuvre les pratiques de coaching spécifiques du beach-volley pour préparer une équipe à une compétition.
- Maîtriser les outils vidéo et statistiques pour être capable d'analyser en détail le jeu d'une équipe afin de développer à l'entraînement des schémas de jeu permettant à la paire de performer.
- Monter un projet répondant à une démarche de développement durable.
- Mobiliser des partenaires privés et institutionnels.
- Manager une académie de beach-volley.
- Former des initiateurs et instructeurs beach-volley.

Compétences visées

- Être capable de planifier une saison d'entraînement pour une équipe de niveau national ou international.
- Être capable d'élaborer en détail une séquence d'entraînement permettant de faire progresser une équipe :
- Au niveau technique (sur des éléments de technique individuelle ou collective précis, élargissement du panel technique pour permettre aux joueurs de s'adapter à des situations de jeu variées).
- Au niveau physique.
- Au niveau tactique (capacité d'analyse des tendances, "coups forts" et "coups faibles" de l'adversaire en temps réel, capacité de lecture du jeu adverse, capacité d'adaptation des choix de systèmes de jeu aux analyses).
- Au niveau mental (capacité à gérer la relation au partenaire, capacité à réaliser correctement un geste technique précis sous contrainte à un moment précis, capacité à gérer les moments-clés d'un match, capacité à gérer la réussite et l'échec...).
- Être capable de construire une paire compétitive et complémentaire.
- Être capable de préparer une paire au championnat de France.
- Être capable de faire tourner une paire sur des compétitions internationales.

prendre contact avec le référent
HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de
projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- 1750 € HT/stagiaire SANS prise en charge OPCO
- 2250 € HT/stagiaire AVEC prise en charge OPCO

Frais pension complète (optionnel si
présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la
TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

- Être capable de faire progresser les joueurs en fonction des besoins de la paire.
- Être capable de préparer physiquement, techniquement et tactiquement une ou plusieurs paires sur une perspective pluriannuelle.
- Être capable de gérer les conflits et entretenir une définition des présences commune au sein d'une paire ou un groupe d'entraînement.
- Être capable de monter un projet pluriannuel financièrement et socialement viable autour d'une ou plusieurs paires.
- Être capable de communiquer sur les résultats obtenus par la ou les paires encadrées.
- Être capable de démarcher des partenaires privés ou institutionnels pour monter un projet compétitif de beach-volley.
- Être capable d'initier et accompagner le montage d'un site de pratique de beach-volley permanent.
- Être capable de manager une académie de beach-volley.

Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e)
de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des
inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous
en informer afin que nous puissions organiser votre présence.
(Contacts référents à gauche)

Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 50 heures répartie sur 7 journées
minimum en présentiel.

La formation consiste en l'accompagnement d'une équipe
nationale lors d'un stage ou d'une compétition. Il y a ainsi une
alternance de préparation de séances, de préparation de matchs,
de débriefings, d'observations de paires adversaires.

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au
travers d'un questionnaire individuel portant sur les profils, les
responsabilités, les attentes spécifiques. Ce questionnaire est
ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification au choix :

- Construction d'un cycle d'entraînement (planification et préparation physique).
- Animation et conduite d'une séance d'entraînement.
- Conduite de projet beach sur une saison.
- Analyse vidéo d'une paire de niveau international (analyse chiffrée).
- Ou accompagnement d'une paire lors d'une compétition internationale et production d'un rapport.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste en l'ajustement de la construction du cycle d'entraînement, du projet ou du bilan de compétition.
- Une nouvelle présentation du projet se déroulera dans un délai maximum de 3 mois suivant la fin du module, en visioconférence et en produisant un document écrit.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====